

LA CHARTE DU VÉTÉTISTE

- ◇ Je respecte la nature et les propriétés privées
- ◇ Je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts au public
- ◇ Je respecte les promeneurs
- ◇ Je respecte le travail des alpagistes, je n'effraie pas le bétail et ne coupe pas les fils des parcs
- ◇ J'utilise les poubelles et ramasse mes déchets
- ◇ Je m'informe des conditions météo et je me muni des numéros de téléphones utiles (secours, pompiers).
- ◇ J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e)
- ◇ J'emporte avec moi un nécessaire de réparation, une trousse de première urgence et une carte détaillée du parcours
- ◇ Je porte toujours mon casque



VAL D'ARLY

TOUR DE L'ESPACE DIAMANT VTT
 Distance : 35 km
 Circuit Cross-Country. Tour complet possible grâce aux télésièges ouverts le jeudi.
 Parcours en grande partie descendant ou plat. Quelques portions sur route.

Legend:
 Navettes
 Point réparation
 Point lavage
 Location VTT
 Offices de tourisme
 Télésiège ouvert aux VTT
 Tour de l'Espace Diamant
 Variantes du Tour de l'Espace Diamant
 Portion sur route
 Montées

Val d'Arly : site VTT-FFC n° 10

RÈGLEMENT

Les sociétés d'exploitation de remontées mécaniques de Notre Dame de Bellecombe, Flumet, Praz-sur-Arly, Crest-Voland-Cohennoz, Les Saisies, Arèches-Beaufort s'associent pour proposer un titre de transport unique ouvrant l'accès à l'ensemble des remontées mécaniques ouvertes.

Ce titre, ne peut être acquis que le jour de son utilisation. Sa validité est journalière exclusivement réservé aux VTTistes et ne peut être utilisé que pour la montée. Les sociétés d'exploitation de remontées mécaniques ne peuvent être tenues pour responsable lors de la fermeture d'une ou de plusieurs remontées suite à de mauvaises conditions météorologiques ou en cas de problèmes techniques.

Règlement et clauses de transport des remontées mécaniques sont affichés au départ de chaque remontée mécanique et son propre à chaque commune. Il appartient au détenteur d'un titre de prendre connaissance de ces clauses et de s'y soumettre.

Les communes ainsi que les offices du tourisme ne peuvent être tenues pour responsables de l'absence de balisage et de la qualité des sentiers.

- Studio de Création : pure-illusion.com
- Crédits photos : S. Cervos / Le Beaufortain M. Colonel

REMONTÉES MÉCANIQUES

Remontées Mécaniques	Télésièges	Ouverture	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Dimanche
Arèches-Beaufort	Grand Mont	5/07 au 25/08 10h00-16h30					
Crest-Voland / Cohennoz	La logère	15/07 au 20/08 10h30-12h30 13h15-16h30					
ND Bellecombe Flumet	Le lac Les Evettes	14/07 au 20/08 10h00-16h30					
Praz sur Arly	Crêt du Midi	07/07 au 27/08 9h30-16h30					
Les Saisies	La Légette Le Manant	06/07 au 27/08 10h00-16h00					



TARIFS

Montée simple ▼	Adulte	Enfant (6-14 ans)	Bambins (- 6 ans)
Arèches-Beaufort	6,30 €	GRATUIT	GRATUIT
Crest-Voland / Cohennoz	3€	2€	GRATUIT
Flumet ND de Bellecombe Praz sur Arly	5,50€	3,50€	GRATUIT
Les Saisies	3,60€	3,10€	GRATUIT
Journée	10€	8€	GRATUIT
Pass 4 jours*	30€	24€	GRATUIT

*Forfait non consécutif et non nominatif valable sur l'ensemble des stations

LES SAISIÉS

BEAUFORTAIN

1 Tour de l'Espace Diamant
Difficulté : facile
 Circuit X-Country/Enduro profil descendant.

2 Tour de Bisanne
Distance : 4,7km Dénivelé : +192m -484m
 Parcours descendant. Retour en navette.

3 Alpage de Bisanne
Distance : 5,6km Dénivelé : +120m -257m
 Itinéraire descendant. Ambiance d'alpage. Traversée d'une zone protégée Natura 2000.

4 Doit dans lo boets
Distance : 1,3km Dénivelé : -251m
 Descente ludique avec sauts et modules.

5 La saisissante
Distance : 1,2km Dénivelé : -254m
 Descente sportive. Sauts et virages relevés.

6 La descente des creués
Distance : 2,7km Dénivelé : -196m
 Idéal pour initier toute la famille aux joies du VTT de descente !

ARÈCHES-BEAUFORT

7 Piste DH « LGP line »
Distance : 4km Dénivelé : -700 m
 Piste technique, esprit freeride, nombreux modules bois de type Northshore.

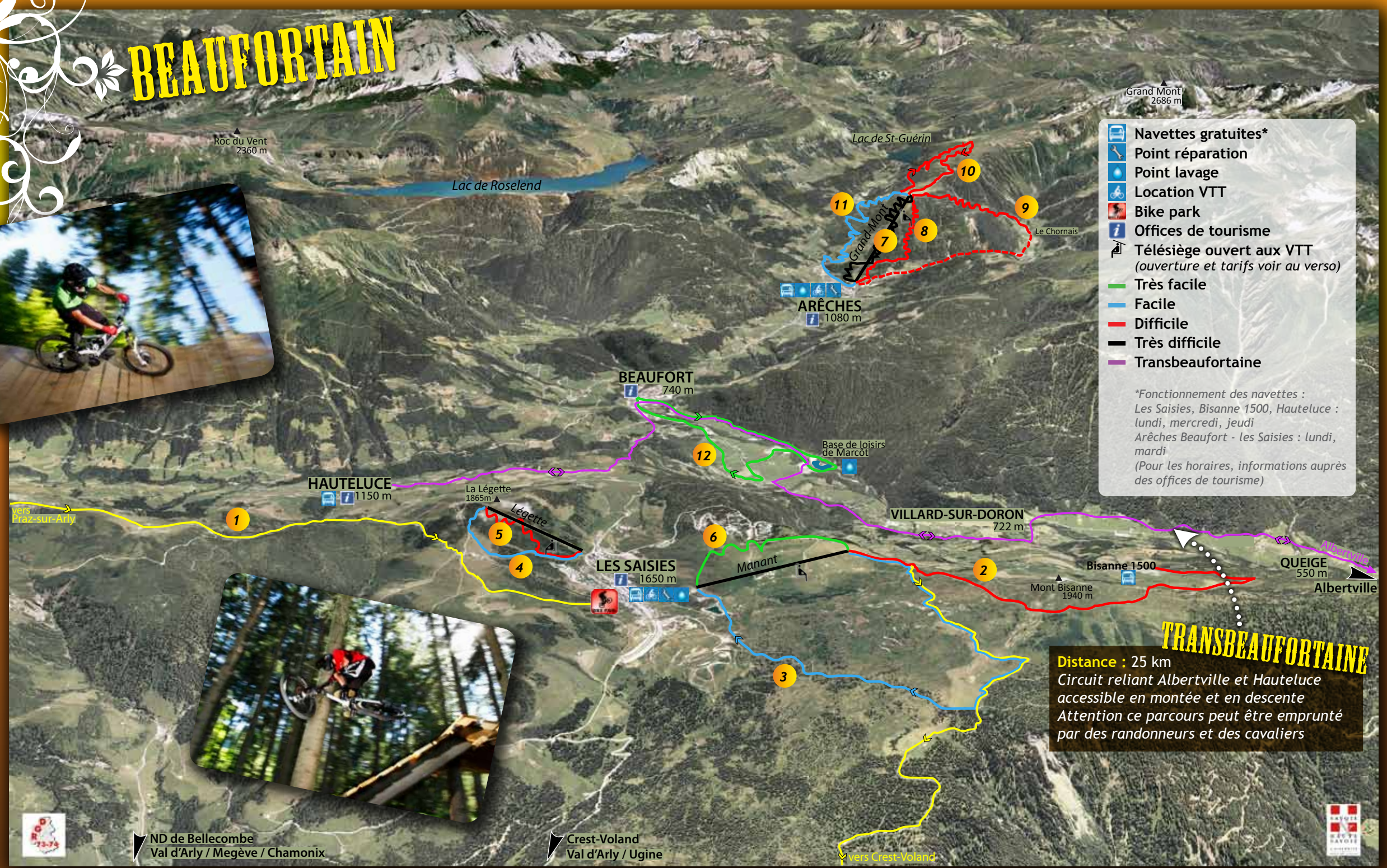
8 Piste DH « La bleue arêchoise »
Distance : 6km Dénivelé : -700 m
 Esprit freeride, virages relevés et modules.

9 Les Quefins (FFC)
Distance : 9km Dénivelé : -700 m
 Descente en forêt. Au Chornais retour par la route. Attention aux randonneurs !

10 Circuit Cross-Country (FFC)
Distance : 9km Dénivelé : +300 m
 Montée par route forestière et descente par piste de ski des Bonnets Rouges.

11 La grande Parraz (FFC)
Distance : 8km Dénivelé : -700m
 Beau parcours de descente sur route forestière. Attention aux randonneurs !

12 Circuit initiation (FFC)
Distance : 7km Dénivelé : +50m
 Idéal pour prendre goût au VTT.



Navettes gratuites*

- Point réparation
- Point lavage
- Location VTT
- Bike park
- Offices de tourisme
- Télesiège ouvert aux VTT (ouverture et tarifs voir au verso)

— Très facile
— Facile
— Difficile
— Très difficile
— Transbeaufortaine

*Fonctionnement des navettes :
 Les Saisies, Bisanne 1500, Hauteluce : lundi, mercredi, jeudi
 Arêches Beaufort - les Saisies : lundi, mardi
 (Pour les horaires, informations auprès des offices de tourisme)

TRANSBEAUFORTAINE

Distance : 25 km
 Circuit reliant Albertville et Hauteluce accessible en montée et en descente
 Attention ce parcours peut être emprunté par des randonneurs et des cavaliers

Arêches-Beaufort : site VTT-FFC n° 36
 Les Saisies : site VTT-FFC n° 147

RÈGLEMENT

Les sociétés d'exploitation de remontées mécaniques de Notre Dame de Bellecombe, Flumet, Praz-sur-Arly, Crest-Voland-Cohennoz, Les Saisies, Arêches-Beaufort s'associent pour proposer un titre de transport unique ouvrant l'accès à l'ensemble des remontées mécaniques ouvertes.

Ce titre, ne peut être acquis que le jour de son utilisation. Sa validité est journalière exclusivement réservé aux VTTistes et ne peut être utilisé que pour la montée. Les sociétés d'exploitation de remontées mécaniques ne peuvent être tenues pour responsable lors de la fermeture d'une ou de plusieurs remontées suite à de mauvaises conditions météorologiques ou en cas de problèmes techniques.

Règlement et clauses de transport des remontées mécaniques sont affichés au départ de chaque remontée mécanique et son propre à chaque commune. Il appartient au détenteur d'un titre de prendre connaissance de ces clauses et de s'y soumettre.

Les communes ainsi que les offices du tourisme ne peuvent être tenues pour responsables de l'absence de balisage et de la qualité des sentiers.



CONTACT OFFICES DE TOURISME

- Arêches-Beaufort**
 04 79 38 15 33
www.arches-beaufort.com
- Crest-voland Cohennoz**
 04 79 31 62 57
www.crestvoland-cohennoz.com
- Flumet**
 04 79 31 61 08
www.flumet-montblanc.com
- Notre dame de bellecombe**
 04 79 31 61 40
www.notredamedebellecombe.com
- Praz sur Arly**
 04 50 21 90 57
www.prazsurarly.com
- Les Saisies**
 04 79 38 90 30
www.lessaisies.com